



Chef de service de sécurité incendie (SSIAP 3) Remise à niveau



PRE REQUIS

- Être titulaire de l'attestation de formation :
 - de sauveteur secouriste du travail
 - ou du PSE 1 en cours de validité
- Être apte physiquement, attesté par un certificat médical datant de moins de 3 mois, conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005

OBLIGATION REGLEMENTAIRE

- Le maintien des connaissances est obligatoire
- Article 7 de l'arrêté du 2 mai 2005 : les personnes titulaires du diplôme SSIAP 3 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef de service de sécurité durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V)

OBJECTIFS

Retrouver les compétences nécessaires à assurer la direction et la gestion d'un service de sécurité incendie

DURÉE DE LA FORMATION

35 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Les personnes titulaires du diplôme S.S.I.A.P.3 ne pouvant justifier d'aucune activité en sécurité incendie depuis 3 ans.

ACCESSIBILITE PESH

Nous consulter

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 5
Maximum : 12

LIEU

A définir

AF003-02-v01-2023-09

MAJ : 2023-11-27

THEORIQUE

- Connaître et mettre à jour les documents administratifs
- Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité
- Evolution des textes réglementaires
- Droits civil & pénal
- Les contrats de maintenance des installations de sécurité
- Accessibilité
- Analyse des risques
- Moyens de secours :
 - Evolution des textes réglementaires
- Organisation d'un service de sécurité incendie

PRATIQUE

- Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique. SSI en fonction, vidéo projection, bac à feu écologique

MODALITES D'EVALUATION

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques transmises à son employeur

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Délivrance d'une attestation de remise à niveau SSIAP 3.

Délivrance du diplôme SSIAP 3 par équivalence (pour les anciens diplômes ERP 3 ou IGH 3)

SUITE DE PARCOURS

Permet d'exercer la fonction de chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.

FINANCEMENT POSSIBLE



AF003-02-v01-2023-09

MAJ : 2023-11-27